



Document de séance

B8-0665/2016

10.5.2016

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement
sur les nécessaires débats concernant la monnaie unique

Sophie Montel, Florian Philippot

B8-0665/2016

Proposition de résolution du Parlement européen sur les nécessaires débats concernant la monnaie unique

Le Parlement européen,

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que le parlement finlandais, à la demande de ses citoyens, s'est saisi d'un débat sur l'opportunité de se maintenir dans la zone euro;
- B. considérant que ce débat n'avait pu avoir lieu avant l'entrée dans l'euro, les autorités finlandaises ayant décidé l'adoption de la monnaie unique de manière autocratique;
- C. considérant enfin qu'un bilan est désormais possible de l'euro;
- 1. demande à la Commission européenne de lancer de grands débats dans chaque pays de l'UEM afin que la pluralité des opinions puisse enfin s'exprimer sur un sujet aussi crucial que celui de l'euro.